

RETOUR D'EXPÉRIENCE 8

**RENATURATION D'UN CIMETIÈRE À
VERSAILLES POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL
DES ESPÈCES SAUVAGES (ÎLE-DE-FRANCE)**

En bref : renaturation de diverses portions imperméabilisées d'un cimetière (trottoirs, espaces entre les sépultures), semis d'espèces locales, et mise en place d'un suivi écologique via des protocoles de sciences participatives.

En France, les cimetières sont des espaces très minéraux laissant peu de place à la flore spontanée, souvent mal perçue par les usagers et usagères. Les alignements de pierres de marbre et de caveaux en béton, séparés par des allées de schistes ou de graviers occupent l'essentiel de l'espace, au détriment de la végétation. L'utilisation d'herbicides a longtemps été la solution la plus pratique pour le désherbage de ces espaces. Avec la montée des inquiétudes vis-à-vis des biocides et l'interdiction de l'usage des pesticides à partir de 2019, issue de la loi du 6 février 2014 visant

à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, aussi appelée loi Labbé, les communes sont de plus en plus enclines à réduire voire supprimer l'utilisation des pesticides et à renaturer les cimetières. C'est le cas de la ville de Versailles qui a cessé en 2009 tout traitement chimique dans les 4 cimetières dont la surface totale atteint 18,5 hectares.

Sur le cimetière des Gonards, la ville a entrepris la renaturation de plusieurs portions minéralisées, avec pour objectif de rendre ce lieu plus accueillant pour la faune et la flore spontanées. Certains trottoirs ont été désimperméabilisés, tout comme des cheminements et des espaces entre les sépultures. Un travail a été mené pour laisser des espaces en prairie, semer des espèces diversifiées et locales, et assurer un suivi de la flore et la faune via les protocoles de sciences participatives Propage, Florilèges-prairies urbaines et Mission Hérisson (voir p. 103). Ces opérations ont également permis d'améliorer l'acceptation de la gestion écologique par une communication active envers la population. Les cimetières versaillais ont reçu le label EcoJardin en 2012, gage de leur bonne gestion écologique.



Premier cimetière labellisé EcoJardin en 2012, le cimetière des Gonards est devenu aujourd'hui une composante de la trame verte urbaine.
©Marie Wagner

À RETENIR

- La gestion des espaces renaturés s'avère tout aussi essentielle pour restaurer et accroître la biodiversité. Il s'agit de mettre en place une gestion écologique voire une non-gestion. Ce choix dépendra des lieux considérés et devra être accompagné d'une mise en scène du changement et d'une communication adaptée et appuyée, au risque de s'exposer à un rejet de la part des riverains ou usagers.
- Mettre en place un suivi scientifique permet d'évaluer son projet de renaturation et l'impact de son plan de gestion sur les espèces. Il est possible et recommandé de mettre en place des protocoles simplifiés mais néanmoins standardisés, comme certains des protocoles de sciences participatives proposés par le Muséum national d'Histoire naturelle via son programme « Vigie-Nature » (voir p. 103).

Autres actions **en lien avec le thème** « Climat : la nature source de solutions »

Végétalisation des cimetières lillois.

Depuis 2008, la ville de Lille a végétalisé ses cimetières, à l'exemple le cimetière de l'Est, d'une part pour s'affranchir des produits phytosanitaires et d'autre part pour y pratiquer une gestion différenciée pour permettre à la biodiversité de s'inviter. Après plusieurs tests de semis et de pratiques de gestion en concertation entre l'écologue de la ville et les agents d'entretien du cimetière, ainsi qu'un dialogue permanent avec les usagers, les allées en gravier de schiste se sont couvertes de pelouses et de végétations prairiales, une mare a été créée et son cortège d'espèces végétales sert de refuge aux amphibiens et autres espèces inféodées aux zones humides. Les tontes ont évolué vers des hauteurs de coupe plus haute, et les produits de tontes sont valorisés en centre de compostage ; il y a eu une désartificialisation partielle du sol et seules les allées principales sont carrossables. Un suivi de la biodiversité pour certains taxons a été mis en place par l'écologue de la ville et des agents d'entretien du cimetière formés à cet effet. L'objectif est de transformer cet espace de 22 ha autrefois très minéral en un véritable parc urbain aux usages calmes, îlot de fraîcheur urbain et havre pour la flore et la faune spontanée.



Figure10:la biodiversité s'invite dans le cimetière de l'Est ©Florian Fournier

Ainsi un suivi chiroptère des arbres creux est réalisé, de même que des suivis de l'entomofaune en particuliers des transects papillons. Aujourd'hui une réflexion est menée sur le choix de la végétation afin qu'elle résiste aux coups de chauds et au stress hydrique.

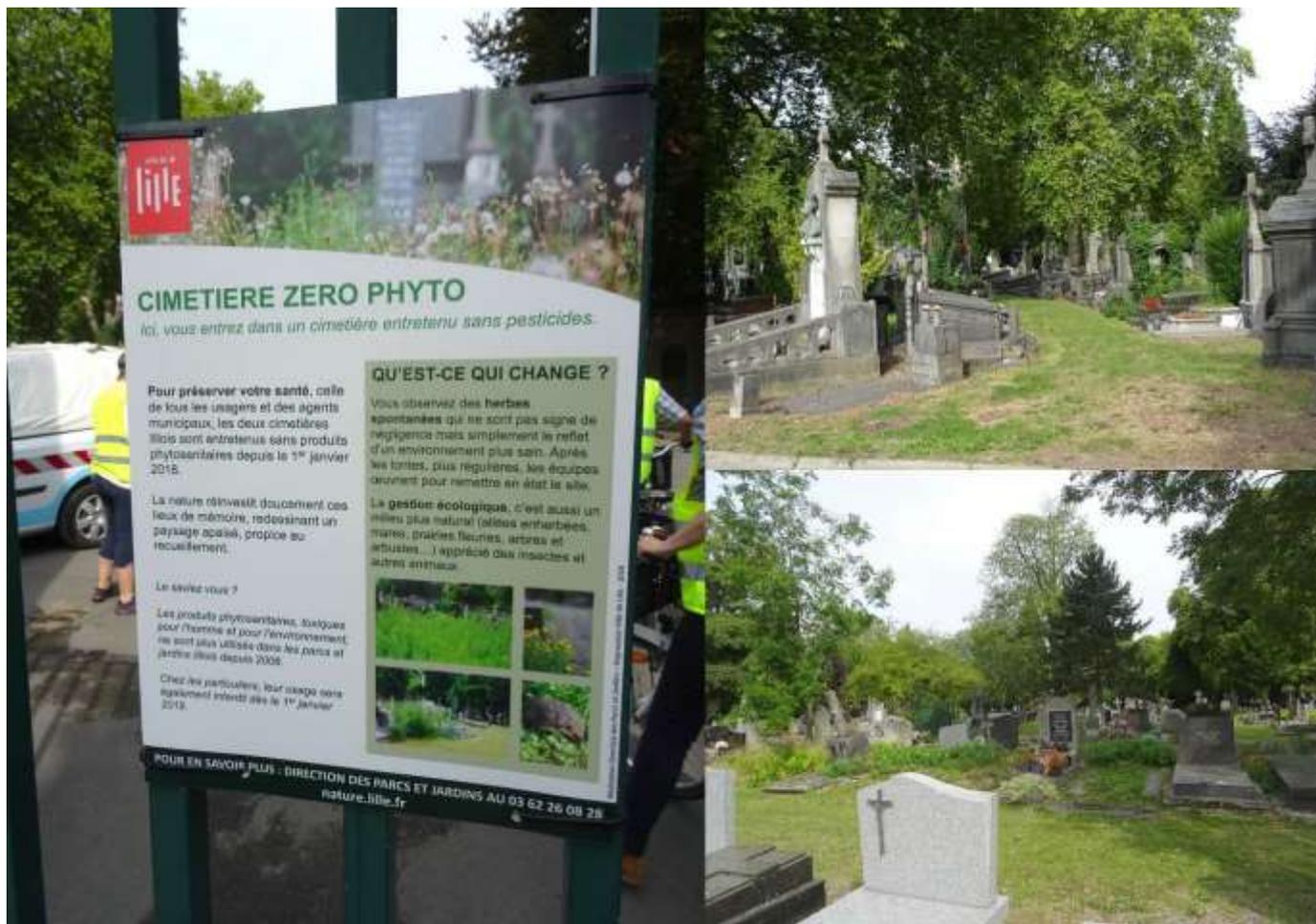


Figure 7: le zéro phyto dans le cimetière de l'Est ©Florian Fournier



Figure 6 : Mare du cimetière de l'Est à Lille appréciée des odonates et des amphibiens ©Florian Fournier



Figure 5: Exuvies de libellules sur les roseaux de la mare du cimetière de l'Est ©Florian Fournier

La ville de Lille a beaucoup œuvré pour le retour de l'eau dans la ville avec le développement de son réseau de mares, en maintenant les mares existantes et en créant d'autres comme les mares du cimetière de l'Est appréciées des odonates (libellules déprimées et différentes espèces d'agrions et sympetrums) ; le surcreusement de noue au quartier Bois Blanc ; la mare créée dans le cadre d'une